Jusqu’où les entreprises pourront-elles absorber le choc énergétique ?

Publié le 7 octobre 2026

Le 18 septembre dernier, nous vous sollicitions pour relayer auprès de vos entreprises une enquête sur l'impact de la crise énergétique sur les entreprises, afin de mieux mesurer leurs préoccupations et leurs attentes sur ce sujet stratégique. Nous vous invitons à découvrir l'analyse des résultats de cette enquête.

Entre mars et août 2026, **la facture énergétique des entreprises a augmenté de 20 % en médiane**. Et cette hausse, ce sont très largement les entreprises qui l’encaissent : **51 % ne répercutent aucun surcoût** à leurs clients et **74 % absorbent au moins les trois quarts de l’augmentation** de leurs coûts énergétiques.

Mais absorber ne veut pas dire résister indéfiniment. **45,8 % connaissent déjà des tensions de trésorerie** récurrentes ou plus sévères et **23,8 % sont déjà dans une situation insoutenable** ou disposent de moins de trois mois de capacité d’absorption. Derrière ces pourcentages, il y a des entreprises qui doivent continuer à payer leurs salariés, honorer leurs commandes, investir et produire.

Le choc énergétique est en train de devenir un choc économique. Et plus il dure, plus les marges de manœuvre se réduisent.

Ces chiffres sont un signal d’alerte : préserver la capacité de nos entreprises à produire et à investir doit être une priorité.